

BTP COM 77



Entreprises, inscrivez-vous dans la RSE en 2024



© F. Carbonel

Adhérents, comment allez-vous ?

La chute historique de construction de logements, la hausse des coûts, l'alourdissement souvent improvisé des multiples réglementations, la difficulté de recrutement sont autant de paramètres qui vous inquiètent. Au BTP 77, nous avons conscience de ces difficultés qui altèrent votre optimisme au quotidien. C'est la raison pour laquelle nous vous avons posé une question toute simple, mais ô combien essentielle pour nous. À notre « comment allez-vous ? », vous avez été plusieurs dizaines à répondre et je vous en remercie. Oui, la situation se détériore mais non, vous n'allez pas baisser les bras. Reflet de la diversité des situations, si une large majorité d'entre vous a constaté des revenus en baisse en 2023, la proportion s'inverse quand il s'agit de parler d'avenir. Vous êtes 51 % à envisager une activité stable ou en croissance pour 2024 et 62 % pour 2025. Je retiens cette foi en l'avenir et je peux vous assurer que le BTP 77 va continuer à déployer la même ingéniosité pour vous aider à rester motivés. Et, n'occultant pas que certains d'entre nous vont se trouver confrontés à des situations très difficiles, je tiens à leur exprimer tout mon soutien et les invite à faire appel à nos services ainsi qu'à APESA, toujours précieux et agissant en toute confidentialité, afin que personne ne reste au bord de la route.

Stéphane Sajoux, président



Photo des dirigeants engagés dans la démarche RSE lors de leur atelier collectif consacré à la gestion des déchets et au réemploi sur le site de Big Benes

« De la RSE, vous en faites déjà, souvent sans le savoir ! » Alors, pourquoi ne pas vous engager plus directement dans cette démarche de Responsabilité Sociétale des entreprises ? Prendre en compte les enjeux environnementaux, intégrer les enjeux sociaux et assurer une croissance pérenne en créant une relation de confiance avec vos partenaires : voilà ce que peut vous apporter la RSE. Depuis trois ans déjà, le BTP 77 accompagne les entreprises qui en font la demande dans une formation-action. La promotion 2024 est lancée. Inscrivez-vous et bénéficiez à votre tour d'un accompagnement individuel et d'ateliers collectifs.

> contact : bastards@btp77.org

Construction de maisons individuelles : un secteur en souffrance

2024 ne permettra pas de répondre à l'attente d'une importante partie de la population seine-et-marnaise souhaitant construire sa maison. La faute, entre autres, à la fin du PTZ et au futur ZAN.

Amorcée en 2022, 2023 a vu une baisse vertigineuse des constructions de maisons individuelles (-45,3 %). Fin d'un rêve pour les familles franciliennes, ou simple suspension ? Tout s'en mêle, entre hausse des coûts liée aux nouvelles normes de construction écologique et à l'inflation des matériaux de construction, autant qu'à celle des taux d'intérêt et au durcissement des conditions d'accès aux crédits immobiliers. Pour 2024, les professionnels ne peuvent que regretter l'exclusion des maisons individuelles du prêt à taux zéro (PTZ). Ils redoutent l'effet

d'anticipation du nouvel outil de l'Etat qui souhaite restreindre les aménagements sur des terres agricoles ou forestières avec l'objectif ZAN (Zéro artificialisation nette) à horizon 2050 alors que de nouvelles conceptions de maisons individuelles pourraient concilier contraintes de non-artificialisation et satisfaction des besoins de logements familiaux.

Lié à l'effondrement du neuf dans le collectif, il y aura donc un impact sur l'emploi en 2024 dans le bâtiment, que les objectifs de rénovation énergétique dans l'existant ne vont pas compenser. La réforme de MaPrimRénov' conjugue en effet les erreurs et ne permettra pas d'atteindre les objectifs affichés.

N° 139 - Janvier 2024

JO Paris 2024 : faut-il craindre les conditions de circulation en région parisienne ?

À Paris, les Jeux Olympiques seront le centre du monde dans six mois à peine. Si beaucoup attendent cet événement d'envergure avec impatience, les professionnels du BTP le redoutent. Une inquiétude qui méritait bien une rencontre avec le préfet de police de Paris.



Ils étaient près de 300 chefs d'entreprise à assister à la conférence organisée, fin novembre, par les Fédérations du Bâtiment d'Île-de-France, dont le BTP 77.

Tous avaient besoin de connaître les conditions de circulation routière dans la capitale et aux abords des sites olympiques. C'est Laurent Nuñez en personne qui a présenté l'organisation prévue. Les jours des épreuves, des voies « spécial JO » sur les grands axes (185 km) menant aux sites olympiques seront réservées aux sportifs, bus et taxis. Des sites parisiens feront l'objet d'aménagements particuliers pour des épreuves (la place de la Concorde, le Grand Palais...), la circulation à leurs abords dès leur aménagement à partir de juin ou juillet sera détournée. Des zones

d'accès restreint sont également définies (voir carte). Pour les entreprises du bâtiment, le préfet de police de Paris a notamment insisté sur les périmètres rouges, à proximité immédiate des sites, qui correspondent à une interdiction de circulation motorisée et les périmètres bleus qui correspondent à une restriction de circulation de transit. Reste encore à connaître dans le 77 les périmètres autour de la base nautique de Vaires-sur-Marne et du skatepark de Chelles.

Laurent Nuñez a ainsi précisé que les VUL des professionnels assurant des dépannages d'urgence pourraient entrer dans les périmètres rouges après un contrôle par les forces de l'ordre. Les périmètres bleus n'interdiront pas l'accès aux chantiers. Il sera cependant nécessaire de savoir ce

qui permettra aux forces de l'ordre de faire la différence entre « transport de transit » et véhicules accédant aux chantiers. De même, seuls les obstacles de nature à créer une gêne ou un risque par rapport aux flux de piétons devraient impliquer des restrictions aux installations du type échafaudages, grues, bases vie. En cas d'excès de zèle d'autorités municipales notamment, un service de la préfecture de police, la DUPA (Direction des Usagers et des Polices Administratives) pourra être saisie.

Autre point de vigilance pour nos chantiers : que la chaîne des approvisionnements ne soit pas perturbée à partir des sites de production des cimentiers et autres fournisseurs pouvant se situer proche des zones bleues.



Laurent Nuñez, préfet de police de Paris

Laurent Nuñez se veut rassurant. Le but des autorités étant d'assurer la sécurité et d'éviter la circulation de transit aux abords des sites, l'activité économique et notamment immobilière ne doit donc pas

être interdite ni même pénalisée. La circulation motorisée ne sera interdite qu'aux abords immédiats des sites et, même là, le préfet de police de Paris a rappelé que des dérogations seront possibles. « Je ne veux oublier aucune catégorie de personnes. Le prési-

dent de la République m'a demandé d'y veiller personnellement. » C'est la raison pour laquelle il doit lancer une consultation en ce début 2024 afin d'établir la liste des personnes concernées qui devra correspondre « à la réalité de la vie économique ».



Les experts Qualibat viennent à votre rencontre

Vous avez besoin d'être accompagné(e) pour constituer un dossier Qualibat ou déposer un recours ? Inscrivez-vous dès maintenant à l'un des rendez-vous 2024 organisés en partenariat avec le BTP 77.

Bénéficiaire du label de qualité délivré par Qualibat est un gage de compétences et de savoir-faire pour toute entreprise. Seulement, le chemin peut paraître ardu pour y prétendre. Les raisons sont multiples : le dossier à remplir semble trop complexe, le choix de la qualification demandée pas évident, le temps administratif à y consacrer trop important... Alors des rendez-vous sont coorganisés par le BTP 77 et Qualibat. « La plupart du temps, les responsables d'entre-

prise viennent à ces rendez-vous pour qu'on leur explique comment remplir le dossier. D'autres veulent comprendre pourquoi leur dossier a été refusé. Les demandes sont diverses » explique le délégué régional Île-de-France Qualibat. Pour que le rendez-vous soit efficace, mieux vaut l'avoir préparé en amont. « En 30 minutes, nous livrons un grand nombre d'informations. Nous conseillons à nos interlocuteurs de prendre des notes durant l'entretien, ce qui leur permettra, le moment venu, de pouvoir remplir plus aisément leur dossier. » Depuis la création de ces rendez-vous, les créneaux se remplissent rapidement. Preuve, s'il en est, de l'intérêt et du succès de ces rencontres individualisées !

> Inscriptions auprès de Chrystelle Reganha : reganhac@btp77.org

Les rendez-vous Expert Qualibat 2024

Après une première journée organisée le 17 janvier, rencontrez un expert Qualibat les : **jeudi 15 février, jeudi 21 mars, vendredi 17 mai, mardi 25 juin, jeudi 19 septembre, mercredi 6 novembre et jeudi 19 décembre.**

Un chef d'entreprise formé en vaut deux

Pour progresser, rien ne vaut la formation. Le BTP 77, via l'IFRBTP77, organise tout au long de l'année des stages dans tous les domaines du BTP et pour tous les publics, de l'ouvrier au dirigeant.

Chaque année, l'IFRBTP77 organise plus de 150 stages et forme plus de 1 000 stagiaires. Pour répondre aux besoins et coller à leur disponibilité, tous les dispositifs de formations peuvent être mis en œuvre : coaching, inter-entreprises, intra-entreprise, classe virtuelle ou e-learning. Pour satisfaire une obligation réglementaire ou par choix, se former, même si cela prend du temps, doit être bénéfique pour l'entreprise. À chaque dirigeant de déterminer ses besoins ou ceux



de ses salariés et d'appeler l'IFRBTP 77 qui vous trouvera une solution ! L'IFRBTP 77 est également en veille pour coller aux besoins d'actualité. Exemple, la sous-traitance est l'un des sujets sur lesquels les juristes du BTP 77 sont le plus sollicités. Lors des sessions de formation du 5 mars à Dammarie-lès-Lys et du 4 juin à Meaux, les stagiaires vont pouvoir apprendre le contenu des notions juridiques et maîtriser les obligations et risques incombant aux donneurs d'ordres et aux sous-traitants. À l'issue, ils seront capables de gérer les relations contractuelles en tant que sous-traitant ou entrepreneur principal dans le cadre des marchés privés et publics de travaux.

> Renseignements : **01 64 87 66 13** ou ifrbtp77@ifrbtp77.fr

Matinée d'informations sur MaPrimeRénov'

Dans le cadre de ses « jeudis de l'actualité juridique », le BTP 77 vous propose le jeudi 1^{er} février 2024 (entre 9h30 et 12h30) de faire un état des lieux des nouvelles conditions du dispositif MaPrimeRénov' - entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier - et d'évoquer la nouvelle aide, MaPrimAdapt, destinée à financer les travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et celles en situation de handicap. Avec l'intervention de l'ANAH et en présence de représentants de SOLIHA, l'ADIL, et Seine-et-Marne Environnement.

> Inscriptions auprès du service juridique au 01 64 87 66 17 - juridique@btp77.org



Dispositif Professionnel du Gaz : les inscriptions ouvertes

Vous faites partie des 248 entreprises seine-et-marnaises labellisées « Professionnel Gaz » ? Vous souhaitez conserver votre labellisation, vous avez jusqu'au 30 avril 2024 pour constituer votre dossier de renouvellement. Le BTP 77 vous accompagne, quelle que soit votre spécialité installation ou maintenance à des tarifs nettement préférentiels. Quant aux artisans souhaitant devenir PG, le BTP 77 vous accompagne quelle que soit la date de votre demande.

> Rens. au 01 64 87 66 20 ou par email : deletanga@btp77.org



Succès du 17^e Forum risque routier



Le 17^e forum Sécurité Routière s'est tenu le 30 novembre 2023 au centre Centaure à Réau. Organisé par le BTP 77 et ses partenaires (CRAMIF, SISTBTP Seine-et-Marne, OPPBTP et Préfecture 77), le forum a réuni 30 professionnels autour de 6 ateliers dédiés à la conduite en sécurité. Deux ateliers, inédits et animés par la gendarmerie, ont été très appréciés. Le premier portait sur des conseils pour remplir un constat et le second sur l'usage des stupéfiants au volant. À cette occasion, Joël Chêne, délégué à la prévention BTP 77 et président du SISTBTP de Seine-et-Marne, a rappelé l'importance de l'action « Charte de Bonne Conduite 100 % pro » qui accompagne les entreprises dans leur démarche prévention.

87

En 2023, APESA Seine-et-Marne a reçu et traité 87 fiches alerte (contre 60 en 2022). Un chiffre qui témoigne des difficultés rencontrées au quotidien par les chefs d'entreprise et de l'utilité de ce dispositif national. APESA (pour Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë) permet à tout chef d'entreprise qui en éprouve le besoin de bénéficier d'une prise en charge psychologique, rapide, gratuite et confidentielle, assurée par des psychologues spécialisés dans l'écoute et le traitement de la souffrance morale. APESA Seine-et-Marne s'appuie sur 153 « sentinelles » dont le rôle est d'établir une fiche alerte à chaque appel d'entrepreneur en souffrance. Cette fiche est aussitôt transmise à l'un des 35 psychologues du réseau référencés en Seine-et-Marne qui, dans un délai moyen de 20 minutes, rappelle le chef d'entreprise, l'écoute et, selon les cas, passe le relais à un psychologue situé à proximité du domicile de l'entrepreneur pour un suivi à plus long terme. Le BTP 77 est membre d'APESA et du réseau de sentinelles pour ces mises en contact.



Les fiches jointes

- Parrainage
- Courrier des lecteurs

Juridique / Economique

- Garantie paiement
- Stationnement Paris

Social / Prévention / Sécurité

- Demandez votre calendrier prévention
- Barèmes minimaux conventionnels ouvriers/etam
- Déduction forfaitaire spécifique (DFS)

Emploi / Formation

- IFRBTP77 : sélection de formations pour les dirigeants
- Critères prise en charge FAFCEA 2024
- Critères prise en charge CONSTRUCTYS 2024
- Devenez ambassadeur

Autres

- Agenda
- Conseil du mois



En 2024, rejoignez les groupes Femmes et Jeunes

Les groupes Femmes et Jeunes dirigeants du BTP 77 ont concocté un programme riche et varié en 2024. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire.

« On y trouve de l'écoute, de l'entraide et des conseils » résume d'emblée Maryline Afonso, secrétaire-comptable de la société familiale AMJ Clim, installée à Tournan-en-Brie et dirigée par son époux Joaquim. Après une carrière dans le notariat, Maryline a rejoint la société familiale en 2018. « Très vite, j'ai reçu une invitation du groupe Femmes du BTP 77 pour participer à une journée détente. J'ai voulu voir

ce que c'était. Et depuis, je suis présente à chaque fois que je le peux » poursuit-elle.

Car si certaines journées sont effectivement dédiées à la détente, la majorité des rencontres sont organisées autour d'ateliers en lien avec l'activité professionnelle. « C'est important d'être guidées et aidées lors de ces ateliers. Mais cela va aussi au-delà... Nous avons créé un groupe WhatsApp dans lequel nous nous entraînons professionnellement. C'est précieux de savoir que nous pouvons compter les unes sur les autres ».

> Rens. Groupe femmes : savouratc@btp77.org
Groupe jeunes : vileinm@btp77.org

Le programme des ateliers du 1^{er} semestre 2024

Groupe Femmes dirigeantes :

Vendredi 9 février : atelier « manager selon le profil du collaborateur »

Vendredi 26 avril : serious game « parcours client »

Début juin : sortie à la roseraie de Provins

Vendredi 28 juin : événement « Les Sensation'Elles du BTP » à Dijon

Groupe Jeunes dirigeants :

Mardi 7 février : l'intelligence artificielle au service de l'entreprise

Jedi 21 mars : initiation au Lean construction avec visite de chantier

Jedi 18 avril : management et maîtrise de soi

Jedi 20 juin : fresque de la construction

Mardi 10 septembre : réseaux sociaux : stratégie d'entreprise

Vendredi 15 novembre : développer son leadership

Nouvel adhérent du BTP 77 : Olivier Montico est satisfait de son choix

Olivier Montico, gérant de la SARL Montico établie à Saint-Cyr-sur-Morin, a adhéré au BTP 77 au printemps 2023 après une conversation avec Bruno Seveste, adhérent de longue date. « J'y pensais depuis un moment déjà. Ma discussion avec Bruno Seveste m'a définitivement convaincu ». Ensemble, les deux hommes échangent ce jour-là sur un problème professionnel rencontré par Olivier Montico. Bruno Seveste lui parle du BTP 77 et de son action au quotidien pour conseiller et soutenir les entreprises du bâtiment. Depuis son adhésion, Olivier Montico bénéficie du soutien de la Fédération dans tous types de démarches et profite des formations dispensées par l'IFRBTP77 à des tarifs très abordables. « Mon entreprise bénéficie également d'avantages parte-



naires-fournisseurs e-btp et je participe désormais aux réunions, manifestations et assemblées générales. Cela m'a permis

de rencontrer d'autres chefs d'entreprises et d'étendre mon carnet d'adresses. Lorsqu'un client me demande de lui recommander une entreprise dans un domaine qui ne dépend pas de ma compétence, j'active ce nouveau réseau. Je fais travailler une autre entreprise du bâtiment tout en rendant service à mon client. Tout le monde y gagne ». N'hésitez pas à parler du BTP 77 autour de vous !